

Pôle Ressources et Développement

Dernière modification le 30/11/2010

Le pôle R&D soutient l'activité et le développement du Centre de gestion.

Sa mission

Il regroupe et coordonne l'action des services transversaux du Centre de gestion. Le pôle R&D contribue l'organisation des moyens matériels et immatériels, ainsi qu'à la connaissance du fonctionnement interne du Centre de gestion. Il soutient ainsi l'activité fonctionnelle et opérationnelle du CDG 71, favorise et accompagne le changement.

Son organisation

Le pôle est chargé des missions relatives au traitement des archives et de la documentation ainsi que des questions financières, juridiques et technologiques.

Le service archives et documentation

Ce service assiste les collectivités dans l'accomplissement de leurs obligations légales en matière d'archivage. Il est responsable par ailleurs de l'organisation des archives du Centre de gestion.

Le service est également chargé de la gestion de la documentation. Il gère les collections documentaires nécessaires à l'activité du CDG 71. En relation avec les services, en particulier le service juridique, il anime la production documentaire du Centre destination des services et des administrés.

Le service finances

Ce service centralise les actions financières du Centre de gestion. Responsable de la conception budgétaire, il exerce une mission d'expertise et d'anticipation financière auprès des élus ainsi qu'un rôle d'information auprès des services.

Le service réalise par ailleurs toutes les opérations de facturation et de mandatement du Centre et suit l'exécution comptable des achats publics réalisés.

Par ailleurs, le service finances assure le secrétariat des décharges d'activité syndicales et des autorisations spéciales d'absence.

Le service juridique

Ce service exerce une mission d'expertise et d'anticipation statutaire, juridique et légale auprès des élus et des agents. En collaboration avec le service archives et documentation, il encadre la production de documentation caractère statutaire et juridique, et anime la formation et l'information destination des services et des administrés.

Le service informatique et dématérialisation

Ce service assure la gestion du système d'information du CDG 71. En fournissant et en maintenant les systèmes informatiques matériels et logiciels ainsi que les réseaux de télécommunication, il soutient l'activité des services et accompagne les changements en matière de dématérialisation et d'e-administration.

